

Le Point, 13 août 2015

Cette mystérieuse cagnotte

Exclusif. Riche de millions d'euros destinés à la « solidarité nationale », la réserve ministérielle sert surtout à bichonner les électeurs. Enquête.

PAR MATHIEU LEMOT ET HUGO BOMENACH

« Mais de quelle réserve parlez-vous ? » Aurélie Filipetti tombe des nues. Comme beaucoup de ses collègues, la députée socialiste semble frappée d'amnésie. La plupart des élus s'ignorent complètement les uns et les autres. Mais, pour ce qui est deson pendant gouvernemental, la réserve ministérielle, c'est une autre histoire. Gérée à l'abri des regards indiscrets, cette cassette d'argent est connue de rares initiés. Or le gouvernement dispose bel et bien lui aussi de sa propre réserve. Un surplus de quelques dizaines de millions d'euros par an qui s'ajoutent aux 130 millions des parlementaires. L'argent est destiné, selon la loi, à financer des projets dans les « collectivités démunies pour des raisons exceptionnelles susceptibles de justifier la mise en œuvre de la solidarité nationale ». Une goutte d'eau dans le budget global des collectivités locales qui attire pourtant toutes les convoitises. A commencer par celles des élus

proches du pouvoir. Une poignée de privilégiés trop contents de puiser dans la cagnotte pour bichonner leurs électeurs. Récentes, la construction de toilettes au camping du lac de Bournazel, en Corrèze, ou l'achat d'un nouveau tracteur pour le village de Moissat, dans le Puy-de-Dôme, deviennent des priorités nationales.

A ce petit jeu, la Corrèze, chère à François Hollande, est très bien lotie. Le département a été arrosé de près de 7 millions d'euros de subventions depuis le début du quinquennat. Bernard Combes, le maire de Tulle, également ami et conseiller du chef de l'Etat, se charge de faire remonter les demandes des élus locaux. En récoltant pas sa propre ville. En 2013, un an avant les municipales, il a décroché une tutelle supplémentaire de 120 000 euros pour refaire à neuf la place de la sous-préfecture de Tulle. Si être une terre d'élection de président a ses avantages, Neully-sur-Seine est un modèle du genre. De 2005 à 2008, 2 millions d'euros sont versés chaque année dans les caisses de l'ex-tycoon Nicolas Sarkozy. Jean-Christophe Prouast, le maire actuel (UDI), n'en revient toujours pas : « Alors que la pratique veut que le maire communique les demandes, la l'argent affluait automatiquement et le conseil municipal pouvait en faire ce que bon lui semblait », raconte-t-il. Les crédits ministériels ont servi à l'aménagement d'un carrefour, à l'agrandissement d'une crèche, au tracé de pistes cyclables ou l'ouverture d'une salle de spectacle. Mais même à Neully toutes les bonnes

Crédits chers

La réserve ministérielle est un service du pouvoir. Chaque année, des crédits sont alloués au parlementaire. Ils servent à financer des dépenses de la commune. Mais, dans les années où les crédits sont en grande difficulté, les crédits sont réservés aux communes riches du pouvoir. Sous Nicolas Sarkozy, la réserve servait à financer des millions d'euros en 2009 et en 2010. La gauche n'a utilisé plus qu'une dizaine de millions d'euros par an.

choses ont une fin. Après les municipales de 2008, le robinet à subventions est coupé net. Une manière de faire payer au nouveau maire son insoumission à Sarkozy, élu entre-temps président de la République. Prouast avait eu l'assurance de se présenter dans le bastion du chef de l'Etat en se passant de l'investiture de l'UMP. Convoqué à l'Élysée quelques jours avant les municipales, il avait même osé refuser d'insérer dans sa liste des proches du président, dont son fils Jean Sarkozy. En 2009, déignant la surprise de voir le précieux million disparaitre, Prouast avait demandé la même somme au gouvernement pour financer l'ouverture d'une crèche, la construction de logements sociaux et l'aménagement d'un parking. Sans nouvelles dans un premier temps, il a appris en 2010 que sa demande avait été retoquée. En réalité, comme l'écrit une note interne au cabinet de Brice Hortefeux, alors ministre de l'Intérieur, le dossier avait été immédiatement enterré sur instruction du président.

Contrôle variable. A l'époque, l'Élysée tient les cordons de la bourse. Une autre subtilité de la réserve ministérielle. D'après la loi, le ministre de l'Intérieur en est le seul gestionnaire. Mais son contrôle varie selon le gouvernement en place. Ainsi, jusqu'à encore très récemment, les ministères de l'Économie et du Budget pouvaient gérer une partie des crédits. Une note du ministre de l'Intérieur datée de 2008, que Le Point s'est procurée, fait état d'une enveloppe de 15 millions d'euros dont l'objet était alors de permettre de « financer les demandes du ministre du Budget actuellement en fonction, à celles d'anciens ministres du Budget ainsi qu'à celles de personnalités diverses ». A l'époque, le titulaire du ■■■

La construction de toilettes au camping du lac de Bournazel, en Corrèze, devient une priorité nationale.